



# **LA FEDERATION COMMUNIQUE**

---

## **L'EAU, UN BIEN PUBLIC MONDIAL**

De nombreux articles de la presse économique reviennent ces derniers jours sur les nombreux problèmes rencontrés par les peuples pour leur accès à l'eau.

L'eau comme l'alimentation est un élément indispensable à la vie. La préservation de cette ressource et de sa qualité constitue un enjeu fondamental pour l'avenir de l'humanité. Son usage par l'agriculture est considérable, puisque ce secteur prélève 70 % de l'eau socialement disponible, indispensable aux cultures et à l'élevage. On ne peut pas concevoir une politique de l'eau durable et efficace en agriculture si, dans le même temps, on ne s'engage pas dans une réforme profonde de la PAC, des mécanismes internationaux sur les échanges de denrées agricoles et du type de développement agricole. Des modifications profondes d'itinéraires techniques exigent des mesures fortes de politiques agricoles publiques. Ces changements de pratiques agricoles nécessitent dans de nombreux cas un accroissement de travail au plus près des exigences culturelles, des emplois stables, qualifiés et bien rémunérés. La diversité des territoires en termes de qualité des sols et de la ressource en eau génère des décisions de cultures et d'itinéraires techniques diversifiées. Une politique de planification et d'orientation nationale des productions est indispensable, assortie de garantie des prix à la production libérant les travailleurs de la terre de la pression des industriels agroalimentaires et de la grande distribution. Une politique nationale de gestion et de préservation de la ressource en eau en agriculture doit s'inscrire dans la conquête de la souveraineté alimentaire nationale pour chaque peuple et être conçue dans le cadre d'un autre type de développement agricole, passant d'une agriculture spécialisée, intensive sur de grandes exploitations promue par la PAC ou la Banque mondiale à une agriculture durable, économe en eau, en intrants et préservant l'environnement.

D'autre part, il existe plus de sept cents sources d'eau dites minérales, commercialisées pour la plupart sous appellation d'origine, dont la consommation répond à des besoins de santé publique divers. Le marché représente un chiffre d'affaires de près de 2 milliards d'€ en GMS. La concession des sources d'eau a été octroyée aux groupes d'eau en bouteille en l'absence d'un véritable débat démocratique et transparent quant aux coûts réels. Les groupes d'eau minérale commercialisent une eau qui représente moins de 0,5 % du coût de production d'une bouteille, soit une mise à disposition quasi gratuite, pour des groupes privés, d'une ressource naturelle, patrimoine commun de la Nation. Leurs résultats financiers témoignent d'un véritable pillage d'une ressource nationale. Ainsi l'exploitation de l'eau de St Yorre a permis la remontée de plus de 6 millions d'€ de dividendes entre 2009 et 2012, pour Volvic (groupe Danone), les dividendes versés aux actionnaires s'élèvent à 106,5 millions d'€ sur la même période dont 41,3 millions pour la seule année 2012. Le groupe Nestlé agit de même et engrange d'immenses profits. La Nation doit se réappropriier les groupes d'eau embouteillée sous des formes à établir démocratiquement par les populations concernées (nationalisation, municipalisation, gestion en régie publique...).

L'eau est un bien public mondial, commun à toute l'humanité. En conséquence elle ne doit plus être considérée comme une marchandise qui fait aussi la fortune des Véolia et consorts, mais comme un droit inaliénable qui nécessite une politique nationale de gestion de l'eau dans le cadre d'un grand service public.

Montreuil, le 27 décembre 2013